

PROTELEC



PROTECTION TEMPORAIRE HYDROFUGE INHIBITEUR DE CORROSION, ANTI-HUMIDITÉ pour PIÈCES et MATÉRIELS ÉLECTRIQUES et MÉCANIQUES SANS SILICONES

- ✓ Haut pouvoir nettoyant
- ✓ Excellente protection anticorrosion
- ✓ Basse tension superficielle, s'étale sur les surfaces
- ✓ Améliore le passage du courant électrique
- ✓ Dépose un film protecteur
- ✓ Sans silicones

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
ETAT PHYSIQUE	Liquide
MASSE VOLUMIQUE	810 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre
POINT D'ÉCLAIR	42 °c afnor coupe fermée.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair supérieur à 21 °c et inférieur à 55 °c, classe A2
ODEUR	Caractéristique de solvant
TENSION SUPERFICIELLE	24 dyne/cm +/- 0,3
COULEUR	Ambré
RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	> 20000 volts
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné autorisé	



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Neutre, polyvalent : n'attaque pas les métaux et supports usuels : aciers, aciers inoxydables, fonte, cuivre, zinc, alliages légers, aluminium.

Compatible également pour les plastiques tels que : polyéthylène, polypropylène, PVC.

Compatible avec les lubrifiants ou graisses usuels, ne nécessite pas de dégraissage spécifiques des pièces protégées pendant le stockage avant lubrification puis remontage.

ECONOMIQUE, prêt à l'emploi, permet une application rapide et facile.

Hydrophobe, déplace et chasse l'humidité des équipements électriques, moteurs électriques, moteurs de ventilateurs, systèmes d'allumage, d'éclairage en automobile, de signalisation dans le domaine du bâtiment, service des eaux, service de maintenance des éclairages urbains, service maintenance des piscines, installateurs éclairages de Noël, station de pompage, service maintenance environnement maritime.

Rigidité diélectrique élevée, propriétés antistatiques.

Actif sur les équipements électriques détériorés par l'eau, projections d'eau ou tombées dans l'eau, après opération de lavage, exposés en ambiance à hygrométrie élevée, air humide et corrosif des bords de mer, ateliers soumis aux phénomènes de condensations atmosphériques, etc.

Améliore le passage du courant électrique, évite les pertes de puissance.

Protecteur anticorrosion des matériels traités : apporte une lubrification fine et légère sous forme d'un film protecteur mince vis-à-vis de la corrosion.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

→ AEROSOL UTILISABLE EN TOUTES POSITIONS.



Entretien préventif : pulvériser uniformément quelques secondes sur l'ensemble du matériel; ne pas essuyer l'excédent.

Remise en état : pulvériser uniformément jusqu' à saturation des matériels, insister sur les rainures, cavités, orifices jusqu' à disparitions des mousses pouvant se présenter. Laisser égoutter.

Toujours pulvériser sur appareils hors tension.

Ne convient pas pour matériels ou composants électroniques ou informatiques.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation conditionnée en boîtier aérosol à base d'une combinaison synergisée de fonctions hydrofuges et d'agents dispersant protecteur.

RECOMMANDATIONS



DANGER
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Utilisations réservées aux professionnels

Conservé et utilisé à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conservé hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.